

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°3

DECISION MODIFICATIVE N° 3

Délib n° 24092024-2

Date de convocation :	18/09/2024	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	14	Pour :	10
Nombre de membres présents :	10	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	10	Abstention :	0

L'an 2024, le 24 septembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Patrice LALANNE, Maire M. Patrice LALANNE

Présents : DARDERES Paul, GAUYACQ Jean-Paul, BONNAN Christian, MASMONTET Jean, CHAUVEAU Jean-Baptiste, MEYER Véronique, CHIRIAUX Allisson, DESCLAUX Amandine, PEREUILH Martine

Procurations :

Absents :

Excusés : DESTANDAU Stéphanie, SARREMIA Carine, TISSIER Fabienne, URRUTIBEHETY Baptise

Secrétaire de séance : MASMONTET Jean

Objets : Régularisation refacturation du stade

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		021 (021) : Virement de la section de fonct	-32 100,00
		276351 (27) : GFP de rattachement	32 100,00
			0,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	-32 100,00		
673 (67) : Titres annulés (sur exercices anté	32 100,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

Certifié exécutoire par M. Patrice LALANNE, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 24/09/2024 et de la publication le 24/09/2024

A LAHONTAN, le

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire

le(s) secrétaire(s) de séance

